

TRANSACTION VENTE

| Transaction sur immeuble (Prix net vendeur) (*) | Honoraires Perçues |
|---|---------------------------|
| Pour une vente inférieure à 120 000 euros inclus | FORFAIT 9000 € TTC |
| Entre 120 001 € à 300 000 € | 5,8 % TTC |
| Entre 300 001 € à 600 000 € | 4,8 % TTC |
| Entre 600 001 € à 1 200 000 € | 3,9 % TTC |
| Pour les ventes supérieur à 1 200 000 € | 3,5 % TTC |
| <p>Les honoraires sont exprimés en euros TTC (TVA en vigueur au taux de 20 %) et calculés sur le prix de vente du bien, honoraires inclus.</p> <p>Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, selon les modalités prévues au mandat de vente signé entre les parties. Cette information est précisée dans chaque annonce conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Le barème des honoraires est non cumulatif : une seule tranche tarifaire est applicable à l'intégralité du prix de vente. Les honoraires pratiqués ne peuvent excéder ceux figurant au barème en vigueur affiché en agence et communiqué aux clients.</p> <p>* En cas de délégation de mandat ou de collaboration inter-agences, les honoraires applicables sont ceux prévus au mandat initialement confié à l'agence détentrice du mandat.</p> | |

LOCATIONS (Bail LOI 89-462)

« Selon l'article 5 de la loi du 06 juillet 1989 modifié par la loi ALUR du 24 mars 2014 (...), le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations, ne peuvent excéder celui imputé au bailleur et demeure supérieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée, fixé par voie réglementaire et révisable chaque année » **“Dans la limite des plafonds réglementaires en vigueur (zone B1)”**

| Honoraires à la charge du bailleur | Honoraires Perçues |
|---|------------------------|
| Honoraires de publicité, visite, de constitution du dossier du locataire, reportage photos | 10 € TTC/ m2 |
| Honoraires d'entremise, conseil et négociation | ½ mois de loyer |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée 3 € TTC/ m2 | 3 € TTC/ m2 |
| Honoraires à la charge du locataire | Honoraires Perçues |
| Honoraires de publicité, visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction de bail | 10 € TTC / m2 |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée | 3 € TTC / m2 |

TVA en vigueur au 02.05.2026 : 20 %

EDEN IMMOBILIER au capital de 1000,00 € - RCS Bordeaux 941 806 796

N ° TVA Intracommunautaire : FR 35941806796 - Siège social : 41 Avenue Lamartine 33120 Arcachon

Caisse de garantie transaction Galian 120000 EUR - CPI 33012025000000043 - RCP Galian